

Les entreprises de taille intermédiaire : pour une reconnaissance de leur spécificité

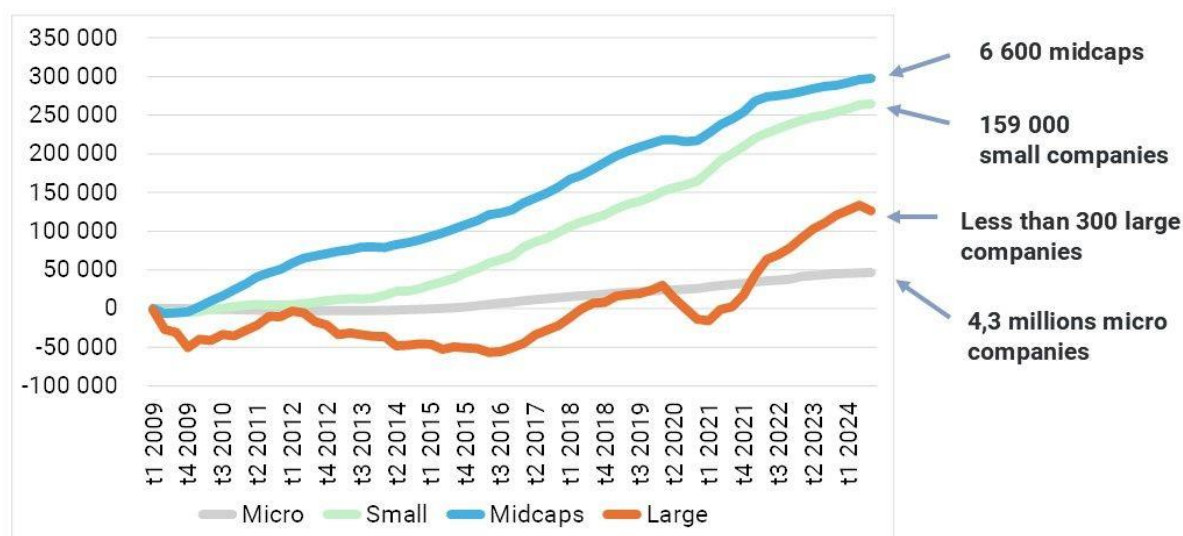
par David Cousquer, Fondateur et animateur de TRENDEO, source d'informations sur l'emploi et l'investissement¹

On constate un fort intérêt fort pour la reconnaissance d'une catégorie spécifique d'entreprises entre les PME et les grands groupes : les entreprises de taille intermédiaire.

📊 Le graphique ci-dessous présente quelques observations sur cette question.

Il représente, dans les données [Trendeo](#) pour la France, de 2009 à 2024, le cumul des créations et suppressions d'emplois par taille d'entreprise¹:

A similar weight in terms of job creation but a quite different number of decision centers



Cumulated job creation in France, 2016-2024, by company's size

On observe que :

1

Données sur les entreprises de taille intermédiaire (midcaps) présentées au [European Policy Centre](#), lors d'un échange avec [Krista De Spiegeleer](#), [Sylvie Bernard-Grandjean](#) et [Holger Kunze](#), animé par Philipp Lausbe

- les grandes entreprises réagissent fortement en période de crise, et reprennent moins vite quand la croissance repart (elles ont notamment la possibilité d'aller investir directement dans des zones de plus forte croissance. Leur comportement en emplois est très volatil ;
- les micro-entreprises (probablement sous-estimées, car difficiles à repérer à travers des annonces dans la presse) bénéficient à partir de 2014 des levées de fonds (les startups de multiplient). Elles sont cependant fragiles en période de récession ;
- les PME ont souffert plus longtemps que les ETI de la crise de 2009. Elles ont peut-être bénéficié de la crise du COVID, avec des opportunités de financement ;
- les ETI, sur l'ensemble de la période, résistent mieux en période de récession (que les PME) et repartent plus vite (que les grands groupes) en phase de reprise (elles sont aussi moins internationalisées, donc la localisation France est plus probable). Au final ce sont celles dont la volatilité de la série du solde net des créations d'emplois est la plus faible, et ce sont elles qui, en net, ont créé le plus d'emplois.

☞ Autre point important, visible ici : on pourrait penser que les PME et ETI sont une seule et même catégorie, ou que la distinction n'est pas nécessaire, puisque malgré de petites différences, elles créent peu ou prou le même nombre d'emplois sur la période.

Sauf que du point de vue des relations avec les pouvoirs publics, ce n'est pas du tout la même chose que d'avoir 159 000 PME comme interlocuteurs ou 6 660 entreprises intermédiaires. Les ETI sont donc parfaitement positionnées pour être des interlocuteurs de référence au niveau régional (des "champions régionaux"). Autant une région ne peut suivre une dizaine de milliers de PME, autant nouer un contact avec quelques dizaines, voire centaines, d'ETI est envisageable.

Bref, la catégorie des ETI, qui n'existe pas au niveau européen, serait utile à l'analyse et à l'animation des écosystèmes régionaux d'entreprise.

ⁱ Classification en fonction du nombre de salariés :

-Micro-entreprise : 0 à 10 salariés

-PME : 10 à 250

-ETI : 250 à 5000

-Grande entreprise : plus de 5000